

TECH.A. 2024 – 103

**6. LIBERTES PUBLIQUES ET POUVOIRS DE POLICE**  
**6.1 POLICE MUNICIPALE**

Réglementation de la circulation et du stationnement  
**Braderie du comité du Fresnoy – le samedi 24 août 2024**

Le Maire de la Ville de Lys lez Lannoy,

Vu les articles L 2211-1 et L 2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article R417-10 du Code de la route,

Vu l'article L113-2 du Code de la voirie routière,

Vu l'avis de dépôt, du 6 mars 2024, d'une déclaration préalable à une vente au déballage sous la référence DP-VG 2024/05 – 480 244 722 000 17,

Vu la demande formulée le 06 février 2024 par le comité du Fresnoy, représenté par Monsieur TAVERNIER Daniel, en vue d'organiser le samedi 24 août 2024, une vente au déballage sur le domaine public,

Considérant qu'à cette occasion, il importe de prendre toutes mesures de circonstances pour permettre le déroulement de cette manifestation, en assurer le bon ordre et garantir la sécurité publique.

**ARRETE**

Article 1 : Le comité du Fresnoy est autorisé à organiser une vente au déballage le samedi 24 août 2024 de 07 h 00 à 15 h 00,

Elle se situera dans les rues du Fresnoy – de Toufflers - Fresnaie et Fénélon à Lys Lez Lannoy.

Article 2 : Afin d'assurer le bon déroulement de cette manifestation, la circulation des véhicules de toute nature sera interdite dans la rue du Fresnoy (partie comprise entre la rue de la Papinerie et la rue de Wattlelos), rue de Toufflers (partie comprise entre la rue du Fresnoy et la rue de la Papinerie), rue de la Fresnaie et rue Fénélon à Lys Lez Lannoy le samedi 24 août 2024 à partir de 06 h 00 jusqu'à 16 h 00, excepté les véhicules des exposants.

Le sens de la circulation s'appliquera en début et fin de braderie conformément au code de la route.

Article 3 : Le stationnement des véhicules de toute nature **sera considéré comme gênant** dans la rue du Fresnoy, rue de Toufflers, Fresnaie et rue Fénélon à Lys Lez Lannoy le samedi 24 août 2024 **à partir de 6 h 00 jusqu'à 17 h 30, pour le passage des balayuses de la société Esterra.**



Les véhicules des exposants ne seront pas autorisés à stationner dans le périmètre de la braderie.

Article 4 : Pendant la durée de cette manifestation, une déviation s'effectuera comme suit :

- par la rue de la Plaine sur la commune de Leers, pour les véhicules venant de la ville de Leers,
- par la rue de Cohem (en direction de AUCHAN LEERS), avenue Gustave Delory (en direction de la M 700), pour tous véhicules venant de la rue Jean-Baptiste Lebas.

Article 5 : Au vu du bulletin d'alerte vigipirate du lundi 25 mars 2024, des véhicules devront être postés à chaque intersection, et être déplacés rapidement en cas d'intervention des véhicules de secours (police, pompiers....).

Article 6 : **Tout véhicule en infraction aux dispositions du présent arrêté pourra être déplacé et mis en fourrière aux frais et risques de son propriétaire conformément aux dispositions du code de la route.**

Article 7 : Les numéros à contacter en cas d'urgence et /ou de renseignements :

- Commissariat de Police de Roubaix : 03 20 81 35 35
- Police Municipale de Lys Lez Lannoy : 03 20 81 17 86

Le présent arrêté sera transcrit sur le registre des actes municipaux et au recueil des actes administratifs. Il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois suivant sa publication.

Article 8 : Ampliation sera adressée:

- Au comité du Fresnoy, l'organisateur,
- Au service Économie, le demandeur
- A Ilévia,
- Au Directeur Général des Services,
- Au Chef de Poste de la Police Municipale,
- Au Commissaire de Police,
- A tous les agents de la Force Publique,

chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, copie affichée en Mairie et inscrite sur le registre des arrêtés.

Fait à Lys Lez Lannoy, le 17 avril 2024

**Charles-Alexandre PROKOPOWICZ**  
le Maire,

*Par délégation du Maire*

Jonathan HESPEL  
Responsable administratif du service  
Technique

Publication	
Affiché le	25/04/24
Retrait le	25/06/24



Département

NORD-LILLE

Commune

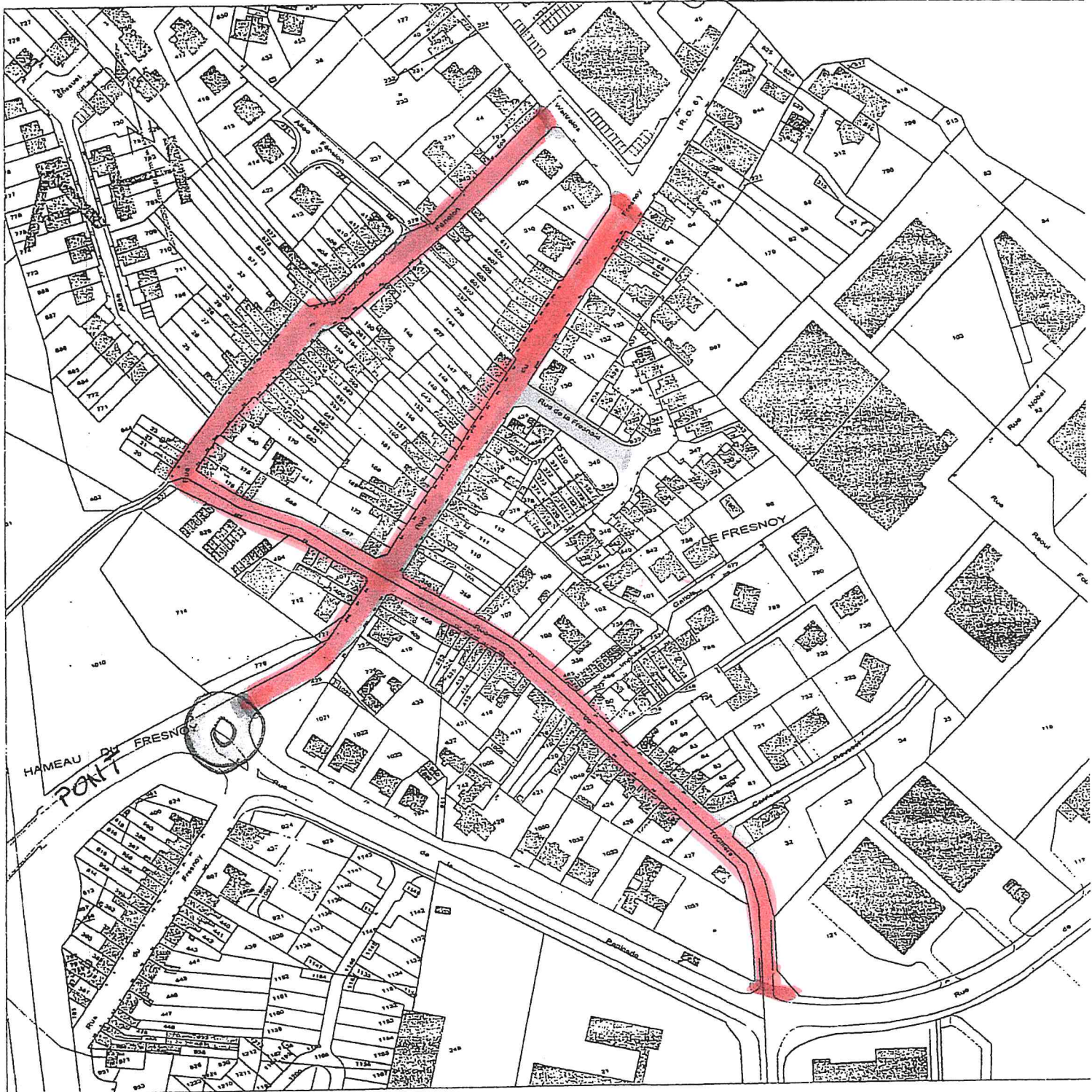
LYS lez LANNOY

Section :

EXTRAIT DE PLAN CADASTRAL

Echelle: 1/2600

Comité Fresnoy .



Le présent extrait a été délivré le **13/01/2011**  
par la mairie de Lys lez Lannoy.  
et conforme au plan cadastral  
en sa mise à jour du 1er janvier 2004.

Cachet:

